



Etaients présents : Evann FOURESTIER CONSUL – Naïs MOLINA – Louise SERVEN FOURESTIER – Célia THEOLAS– Paola VACCHINO FOURESTIER– Sarah GIMENEZ – Kelya CARON – Annabelle RAUX – Diégo SASTRE – Shana MARCOS FREY– Dylan OCCHUIZZI – Rémi BOUYALA – Damien FOURESTIER – Fabrice MAURRAS - David CARON

Absentes excusées : Cathy COLIN, Jacky ASTRUC, Leyli MONBARBUT

Absents : Liam CHERAMI CLAUSSON - Baptiste GAY – Ethan GAY – Clément ADELL – Yohan GARCIA - Raphaël BONNET – Cyril CANAC

### **Ouverture de la séance par Rémi BOUYALA, Maire**

M. le Maire rappelle l'importance de leur engagement en tant qu'élus au Conseil Municipal des Enfants.

Damien FOURESTIER propose un tour de table pour la présentation de chaque membre du Conseil Municipal des Enfants.

Evann FOURESTIER CONSUL, Maire du Conseil Municipal des Enfants donne lecture de la charte et rappelle les fonctions d'élus.

#### • **Election des adjoints**

Damien FOURESTIER rappelle que suite aux départs des élèves du Conseil Municipal des Enfants de CM2 au collège, il est nécessaire de réélire les adjoints (19 élus) : 3 adjoints sont partis.

La 2<sup>ème</sup> Adjointe étant toujours en poste, remonte au poste de 1<sup>ère</sup> Adjointe. Il convient donc d'élire 3 nouveaux adjoints, conformément à la décision du conseil municipal des enfants.

Au vu des résultats à bulletin secret, sont élus les adjoints suivants :

- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Diégo SASTRE
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : Louise SIRVEN FOURESTIER
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Célia THEOLAS

#### • **Remise des écharpes**

M. Rémi BOUYALA remet les nouvelles écharpes, en commençant par Evann FOURESTIER CONSUL, Maire du Conseil Municipal des Enfants, Naïs MOLINA, 1<sup>ère</sup> Adjointe, Diégo SASTRE, 2<sup>ème</sup> Adjoint, Louise SIRVEN FOURESTIER, 3<sup>ème</sup> Adjointe et Célia THEOLAS, 4<sup>ème</sup> Adjointe.

L'assemblée applaudit les nouveaux membres du Conseil Municipal des Enfants.

- **Questions diverses**

Plusieurs propositions ont été évoquées par Paola, Célia, Annabelle et Evann, à savoir :

- Construire une activité pour les enfants
- Installer une fontaine au pump track
- Prolonger la voie verte jusqu'à Pézenas et la goudronner
- Installer des cendriers sur la commune pour éviter que des mégots soient jetés sur la voie publique
- Organiser une demi-journée pour ramasser les déchets qui traînent sur la commune

Toutes ces propositions seront étudiées lors des prochains conseils municipaux des enfants.

Célia demande ce qu'est la voie verte

Damien FOURESTIER explique que la voie verte est une voie de communication autonome réservée aux déplacements non motorisés tels que les piétons et les vélos. La voie verte de notre commune se situe derrière l'esplanade. Un projet est en cours pour la faire prolonger jusqu'à Agde.

La séance est levée à 17h50.

Fait à Lézignan-la-Cèbe,

Fait le 22 février 2021

Damien FOURESTIER